

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 01501

Numéro SIREN : 334 591 724

Nom ou dénomination : COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE (COFFRA)

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2017 sous le numéro de dépôt 111652



20171116522016

DATE DEPOT : 20/11/2017

N° DE DEPOT : 111652

N° GESTION : 1986B01501

N° SIREN : 334591724

DENOMINATION : COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE (COFFRA)

ADRESSE : 155 BLD HAUSSMANN 75008 PARIS

MILLESIME : 2016

.

Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande

(COFFRA)

Société par actions simplifiée
Au capital de € 100 000
Siège social : 155, boulevard Haussmann
75008 PARIS
RCS PARIS B 334 591 724

M652

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016**

	€
- bénéfice de l'exercice	343,79
- auquel s'ajoute le report à nouveau	27 717,55
Formant ainsi un bénéfice distribuable de	28 061,34
Reporté à nouveau	28 061,34

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER 2017**

	€
- bénéfice de l'exercice	343,79
- auquel s'ajoute le report à nouveau	27 717,55
Formant ainsi un bénéfice distribuable de	28 061,34
Reporté à nouveau	28 061,34

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

WM

Le gérant confère
WM



Aux Associés
COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE (COFFRA)
Société par Actions Simplifiée
155, boulevard Haussmann
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE (COFFRA)**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 27 janvier 2017

Le Commissaire aux comptes



Serge MEHEUST

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2016	Net 31/08/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	680	680		
Fonds commercial (1)	16 433	16 433		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	782 605	659 134	123 472	132 629
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	85 832		85 832	87 854
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	885 551	676 247	209 304	220 483
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 723 326	62 405	1 660 921	1 412 403
Autres créances	1 326 826		1 326 826	250 208
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	220 342		220 342	654 187
Charges constatées d'avance (3)	82 726		82 726	93 167
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 353 221	62 405	3 290 816	2 409 965
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 238 772	738 652	3 500 120	2 630 448

Bilan passif

	31/08/2016	31/08/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	27 718	23 805
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	344	3 912
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	138 061	137 718
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 105 725	43 869
Provisions pour charges	189 000	475 500
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 294 725	519 369
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 825	216 490
Dettes fiscales et sociales	863 509	1 328 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		427 958
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 087 334	1 973 361
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 500 120	2 630 448

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2016	31/08/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 356 659	760 689	6 117 348	6 309 805
Chiffre d'affaires net	5 356 659	760 689	6 117 348	6 309 805
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			388 569	71 790
Autres produits			513 193	512 979
Total produits d'exploitation (I)			7 019 111	6 894 574
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 364 181	2 253 566
Impôts, taxes et versements assimilés			134 514	120 126
Salaires et traitements			1 657 658	1 958 730
Charges sociales			819 044	915 990
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 216	21 843
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			144 725	100 369
Autres charges			220 909	268 196
Total charges d'exploitation (II)			5 365 247	5 638 820
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 653 864	1 255 755
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			344 135	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				1 251 650
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				5
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			393	873
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			393	878
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			28	1 052
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			28	1 052
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			365	-174
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 998 364	3 931

Compte de résultat (suite)

	31/08/2016	31/08/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 000	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20	19
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 000 000	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 000 020	19
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 998 020	-19
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	7 365 639	6 895 452
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 365 295	6 891 540
BENEFICE OU PERTE	344	3 912

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 3 500 120 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 344 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Fonds commercial : non amortissable
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : non applicable
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 180 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 13 822 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés d0 au titre de cet exercice ou reporté sur les exercices suivants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	16 433			16 433
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	680			680
Immobilisations incorporelles	17 113			17 113
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 321			16 321
- Matériel de transport	35 600			35 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	729 163	15 060	108 509	635 713
- Emballages récupérables et divers	94 971			94 971
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	876 055	15 060	108 509	782 605
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	87 854	286	2 308	85 832
Immobilisations financières	87 854	286	2 308	85 832
ACTIF IMMOBILISE	981 023	15 346	110 817	885 551

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	16 433			16 433
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	680			680
Immobilisations incorporelles	17 113			17 113
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 165		3 165
- Matériel de transport	35 600			35 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	707 826	21 052	108 509	620 369
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	743 426	24 216	108 509	659 134
ACTIF IMMOBILISE	760 540	24 216	108 509	676 247

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 218 711 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 3 058 242 euros

- A plus d'un an 160 469 euros

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	13 822
Disponibilités	
Total	13 822

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	43 869	105 725	43 869		105 725
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	475 500	2 039 000	325 500		2 189 000
Total	519 369	2 144 725	369 369		2 294 725
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		144 725	369 369		
Financières					
Exceptionnelles		2 000 000			

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litige Resp. civile professionnelle	2 000 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 067 334 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 1 067 334 euros

Notes sur le bilan

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	32 674
Dettes prov CP brut	90 809
Personnel - autres charges à payer	200 500
Prov taxe apprentissage	7 344
Dettes Prov CP Charges sociales	45 404
Organismes sociaux autres CAP	100 250
Etat - autres charges à payer	18 645
Prov formation professionnelle	14 038
Prov part construction	12 729
Total	522 393

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	82 726
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	82 726

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué des honoraires et frais facturés sur la période du 1er septembre au 31 août.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	20	
Provisions pour Litige Client	2 000 000	
Autres produits : Pénalités article 700 Code de procédure civile		2 000
TOTAL	2 000 020	2 000

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 94 049 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, .